

Le Conseil général de Val de Marne propose des repas halal aux élèves en classe de neige

écrit par Christine Tasin | 13 avril 2011



Oui, vous avez bien lu. Une collectivité locale, qui est censée et appliquer la loi et respecter la laïcité et la neutralité nécessaires à tout service public subventionne les mosquées en achetant du halal et prend ouvertement en compte une revendication religieuse pour l'élaboration des menus scolaires...

Voir [la fiche](#) à compléter par les parents dont les enfants partent en classe de neige.

On notera, et on en est atterrés, que l'on propose deux choix qui ont un rapport étroit avec la religion musulmane : "régime sans porc" et "régime halal" accompagnés, pour, de façon évidente, "noyer le poisson", d'un repas végétarien. Comme si les enfants végétariens étaient en nombre important, plus important par exemple que les enfants catholiques qui auraient pu, au point où on en est, se voir proposer un repas avec poisson le vendredi... qui, finalement, dans un pays de tradition chrétienne choquerait moins que ce "halal", mot inconnu de la plupart des Français il y a encore deux ans, et pratique inexistante auparavant.

Oui, le halal était inexistant en France jusqu'à ces dernières années. Pourtant, des générations de musulmans se sont installées en France depuis cinquante ans. Se sont-ils laissés mourir de faim ?

Pas du tout, ils ont vécu, ils ont mangé, sans problème, de la viande non halal et sans même avoir l'idée de la revendiquer. Ils étaient en terre non musulmane, ils devaient se nourrir, et à ce titre ils avaient licence de manger haram. Comme leurs enfants ont la licence de manger haram à la cantine ou en voyage scolaire.

Or, voici que parce que ce pays comporterait de 10 à 15 % de musulmans, il faudrait qu'il prenne en compte des particularités alimentaires qui conduisent à tuer de façon cruelle des animaux ? Depuis quand la France est-elle devenue terre d'islam ?

Il est évident qu'il s'agit d'un flagrant délit de violation de nos lois, pour des raisons inacceptables.

Le Conseil général de Val de Marne, par cette mesure, multiplie les infractions et les trahisons de la France et de la République.

D'abord, il s'agit de satisfaire des demandes particulières, liées à un confort personnel qui n'a pas lieu d'apparaître dans un service public, qui ouvre la porte de tous les communautarismes, de tous les particularismes (à quand un régime végétalien, à quand un régime asiatique avec riz à tous les repas ?).

Ensuite, ces régimes particuliers sont des obstacles à l'intégration et au vivre ensemble, ils apprennent aux enfants, dès l'école primaire, que l'on ne se mélange pas, que l'on ne mélange pas plus les musulmans et les non-musulmans que les filles et les garçons, introduisant un régime d'apartheid dans la vie quotidienne.

De plus, les pouvoirs publics, en proposant ces choix, concourent aux difficultés de la filière porcine, pourtant

très importante en France, et deviennent, d'une certaine façon, en partie responsables des difficultés des éleveurs de porc qui voient déjà leur production disparaître des plateaux servis dans les avions...

Enfin, le conseil général du Val de Marne, participe, en plus, à de la discrimination à l'embauche, puisque les abattoirs recrutent des sacrificateurs/égorgeurs MUSULMANS pour la viande halal, pour la viande en général puisqu'il est plus rentable de tuer tous les animaux d'un abattoir selon le rite halal que de faire deux systèmes différents. Ce qui explique que pour 10 à 14% de musulmans, 40 à 60% des animaux qui sont tués en France pour la consommation le soient de façon halal. Justement, peut-on passer sous silence le fait que, lorsqu'il y a de la viande halal dans une cantine, il y a de fortes chances pour que TOUTE la viande de la cantine soit halal, et soit servie à tous les enfants, musulmans ou pas, puisqu'elle ne saurait voisiner avec du porc ou de la viande non halal qui la rendraient impure (ce qui explique les restaurants halal, paraît-il...) ce qui revient à dire que le Conseil général de Val de Marne impose un rite religieux aux élèves qui lui sont confiés...

Peut-on accepter de telles pratiques ?

Je vous invite à dire votre façon de penser au Président du Conseil général du Val de Marne et aux conseillers généraux
Conseil général du Val-de-Marne

Hôtel du département
Avenue du Général De Gaulle
94000 Créteil

[Contact](#)

P.S. N'oubliez pas, non plus, de féliciter le maire de Strasbourg, Roland Ries, qui a prononcé cette [phrase historique](#) : « Nous servons de la viande halal par respect pour la diversité, mais pas de poisson par respect pour la laïcité ». Comment mieux dire la haine de nos élites, tout

particulièrement de gauche, pour le catholicisme et leur coupable penchant pour l'islam, symbole de la diversité...

<http://bernard-antony.blogspot.com/2011/04/bernard-antony-president-de-lagrif.html>

Contact mairie de Strasbourg : courrier@strasbourg.eu

Christine Tasin

Résistance républicaine